

PRÉPARATION AU CONCOURS D'ENTRÉE EN INSTITUT DE FORMATION D'AIDES-SOIGNANTS

Nature des épreuves

Épreuve écrite d'admissibilité

Elle se décompose en deux parties :

a) A partir d'un texte de culture générale d'une page maximum et portant sur un sujet d'actualité d'ordre sanitaire et social, le candidat doit : dégager les idées principales du texte, commenter les aspects essentiels du sujet traité sur la base de deux questions au maximum. *Cette partie est notée sur 12 points et a pour objet d'évaluer les capacités de compréhension et d'expression écrite du candidat.*

b) Une série de dix questions à réponse courte : Cinq questions portant sur des notions élémentaires de biologie humaine, trois questions portant sur les quatre opérations numériques de base, deux questions d'exercices mathématiques de conversion. *Cette partie a pour objet de tester les connaissances du candidat dans le domaine de la biologie humaine ainsi que ses aptitudes numériques. Elle est notée sur 8 points.*

Les candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10 sur 20 sont déclarés admissibles.

Épreuve orale d'admission

Elle se divise en deux parties et consiste en un entretien de vingt minutes maximum avec deux membres du jury, précédé de dix minutes de préparation :

a) **Présentation d'un exposé** à partir d'un thème relevant du domaine sanitaire et social et réponse à des questions. *Cette partie, notée sur 15 points, vise à tester les capacités d'argumentation et d'expression orale du candidat ainsi que ses aptitudes à suivre la formation ;*

b) **Discussion avec le jury** sur la connaissance et l'intérêt du candidat pour la profession d'aide-soignant. *Cette partie, notée sur 5 points, est destinée à évaluer la motivation du candidat.*

Une note inférieure à 10 sur 20 à cette épreuve est éliminatoire.

Programme

Culture générale - 5 jours - 360 €

Méthodologie et conseils (Culture générale, Français)

Le portrait social de la France

La justice des mineurs, La protection de l'enfance, les droits de l'enfant

Modes de vie, Système de santé en France, Santé, Environnement

Biologie humaine - 4 jours - 285 €

Méthodologie et conseils

L'organisation générale du corps humain, Notions de biologie cellulaire

Le squelette et les articulations, Les muscles

Le système nerveux, Les organes des sens

Les appareils circulatoire, respiratoire, digestif, urinaire

Les appareils génitaux et la reproduction

Le système immunitaire, Le système endocrinien, La nutrition

Mathématiques - 4 jours - 285 €

Méthodologie et conseils

La numération, Le calcul mental, Les quatre opérations

Mesures et conversions, Le temps, Fractions, proportions et pourcentage

Épreuve orale - 5 jours - 390 €

Apports de connaissances (formation, profession, thèmes d'actualité)

Méthodologie de l'épreuve orale et entraînements à l'épreuve

Exercices de présentation orale

Exercices de gestion du temps

Exercices d'argumentation

Modalités de formation

Prépa épreuves écrite concours : 13 jours du 27 mai au 08 juillet 2020

Prépa épreuve orale concours : 5 jours du 20 au 26 août 2020

Module(s) suivi(s)	Détail des dates	Coût session
Culture générale	27 mai, 2, 22, 23, 29 juin 2020	360, 00 €
Biologie Humaine	28 et 29 mai, 7 et 8 juillet 2020	285, 00 €
Mathématiques	3, 4, 24 et 30 juin 2020	285, 00 €
Oral	20, 21, 24, 25 et 26 août	390, 00 €
Les 4 modules	27, 28 et 29 mai / 2, 3, 4, 22, 23, 24, 29 et 30 juin / 7 et 8 juillet / 20, 21, 24, 25 et 26 août 2020	1 280, 00 €

Public

Les candidats doivent être âgés de dix-sept ans au moins à la date de leur entrée en formation ; aucune dispense d'âge n'est accordée et il n'est pas prévu d'âge limite supérieur

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques

Apports méthodologiques

Évaluation des connaissances au travers d'activités (QCM, appariements, textes à trous...)

Entraînement aux épreuves du concours

Intervenants

Équipes pluridisciplinaires spécialisées dans la préparation aux concours des instituts paramédicaux

Sanction de la formation

Attestation individuelle de fin de formation

Contact

05-56-24-49-39

earrenous@apdhes.fr

Référence

1.2.13.

Madame Monsieur

Nom d'usage : Nom de famille :

Prénom :

Date de naissance :

Fonction/grade :

Service :

Numéro de tél. : Numéro de Fax. :

E-mail :

ÉTABLISSEMENT EMPLOYEUR :

Adresse complète :

RESPONSABLE DE LA FORMATION CONTINUE :

Tél. : Fax. :

E-mail (adresse à laquelle sera adressé l'accusé de réception de l'inscription) :

Désire participer à la formation suivante

Intitulé de l'action :

Date(s) de l'action :

Coût pédagogique : _____ Euros par participant

pris en charge par OPCA Budget de l'établissement le participant

APDHES-IFAS Pierre Veaux se réserve le droit de reporter à des dates ultérieures ou d'annuler l'action de formation dans le cas où le groupe constitué serait inférieur à 8 stagiaires

Toute annulation peut être faite, sans frais, par le bénéficiaire, si elle parvient par écrit à APDHES IFAS Pierre Veaux au moins 10 jours ouvrés avant le début de l'action de formation.

Sauf cas de force majeure reconnue par APDHES IFAS Pierre Veaux, pour toute annulation faite par le bénéficiaire moins de 10 jours ouvrés avant le début de l'action de formation, APDHES IFAS Pierre Veaux facturera un dédit de 25 % des frais de formation, montant non imputable par le bénéficiaire à la contribution financière obligatoire de formation.

En cas d'absence ou d'abandon en cours de formation, les frais de formation sont dus en totalité. Il demeure possible de remplacer le stagiaire se désistant par une personne ayant le même profil et le même besoin de formation.

Date et signature

(Nom, qualité du signataire) :